

# PRÉPARER SON MARIAGE

Vous avez décidé d'unir vos destinées. Par une déclaration solennelle, cette union célébrée en Mairie de Millau réunira vos témoins, votre famille, vos amis... Toutes les informations et documents à fournir pour bien préparer votre mariage.

Contenu mis à jour le 05.08.24

Pour connaître les démarches de constitution du dossier de mariage, consultez notre « **livret de mariage** », téléchargeable ci-dessous.

Les fiches des époux et/ou épouse(s), des témoins et les attestations sur l'honneur sont disponibles en téléchargement ci-dessous.



Attention, le dossier devra être remis en mairie **deux mois avant la date prévue** du mariage.



## VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30